

VÉCU DES PARENTS DE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

Bouslah S., Charfi F., Damak R., Chaabane I., Abbas Z., Halayem S., Othman S., Belhadj A., Bouden A., Halayem M.B.

Service de pédopsychiatrie au CHU Razi, Tunis

Introduction

La question sensible et complexe de la violence à l'école est devenue depuis quelques années un sujet médiatique et a connu une inflation des recherches et publications traitant ce phénomène.

L'objectif de notre travail est de décrire l'expérience des parents des enfants scolarisés en rapport avec la violence en milieu scolaire.



Matériel et méthodes

Nous avons mené une étude transversale descriptive auprès des parents des enfants consultant au service de pédopsychiatrie de l'hôpital Razi durant le mois de Mai 2012 dont les enfants sont scolarisés.

Notre étude a été réalisée à l'aide d'un auto-questionnaire de 32 variables qui évaluent l'expérience des parents de la violence subie ou commise par leurs enfants en milieu scolaire. L'analyse statistique des données a été effectuée avec le logiciel statistique SPSS.18

Résultats

Caractéristiques sociodémographiques:

Notre enquête a été menée auprès de 50 parents. L'âge était en moyenne de 42,4 ans et le sexe ratio (homme/ femme) était de 0,42. La majorité des cas avait un niveau scolaire secondaire (45,7%), sans profession (44%), et habitant le grand Tunis (68%).

Le nombre d'enfants par famille était en moyenne de 2,7 enfants avec un minimum à 1 et un maximum à 5. Les enfants des parents questionnés étaient scolarisés en école primaire dans 64% des cas et d'âge moyen de 9,5 ans.

Enfant victime de violence en milieu scolaire:

58% des parents ont rapporté qu'au moins un de leurs enfants était victime d'une violence en milieu scolaire. Les caractéristiques de cette violence étaient:

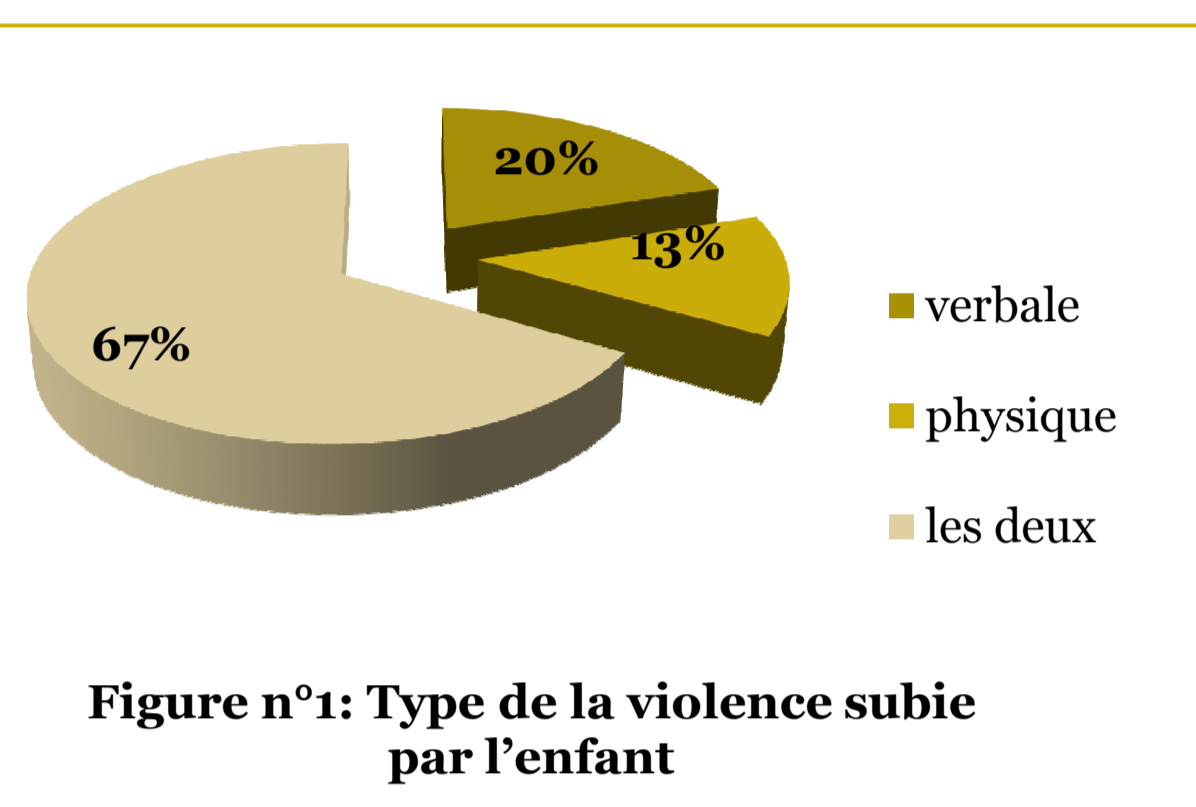


Figure n°1: Type de la violence subie par l'enfant

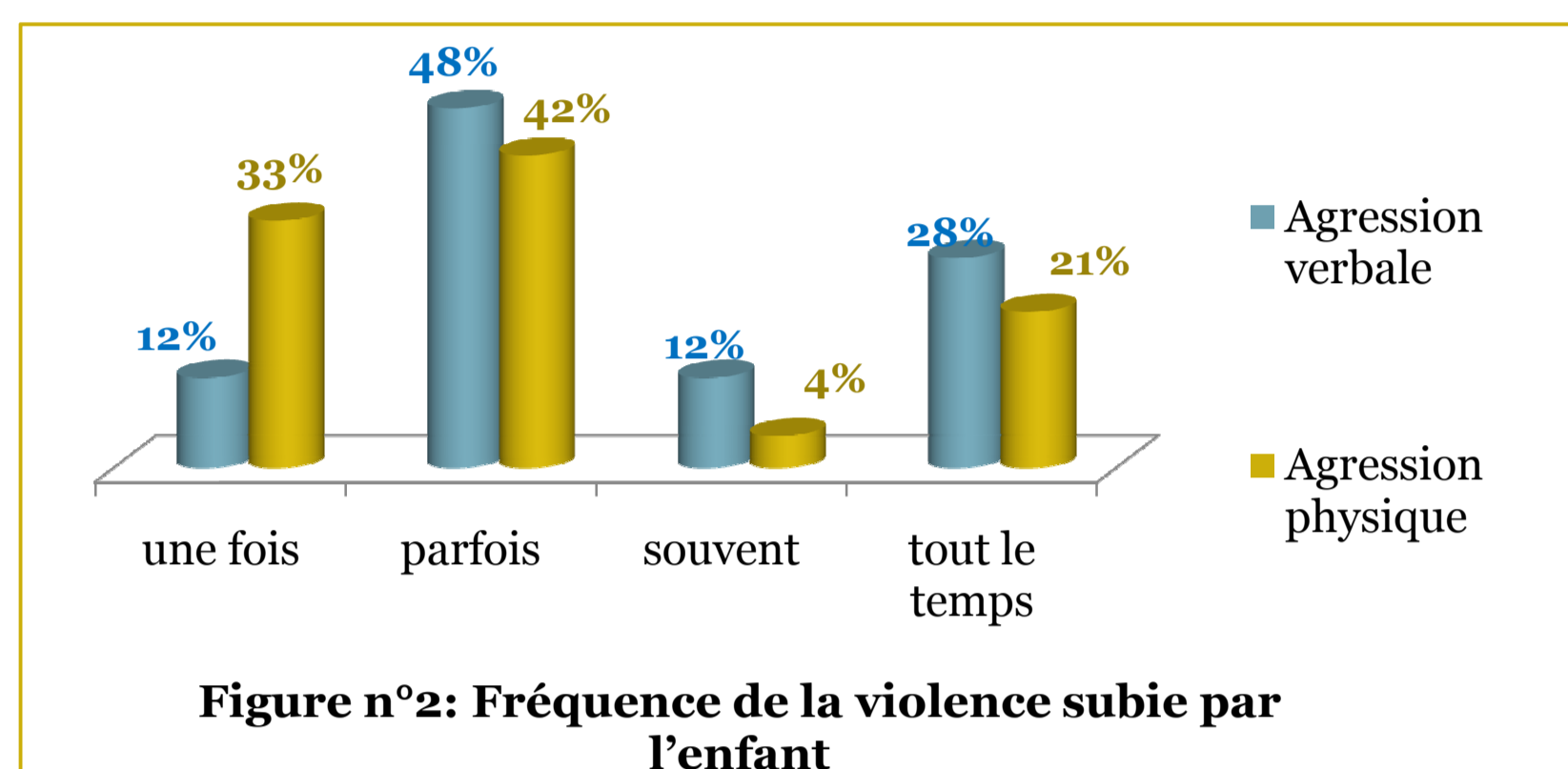


Figure n°2: Fréquence de la violence subie par l'enfant

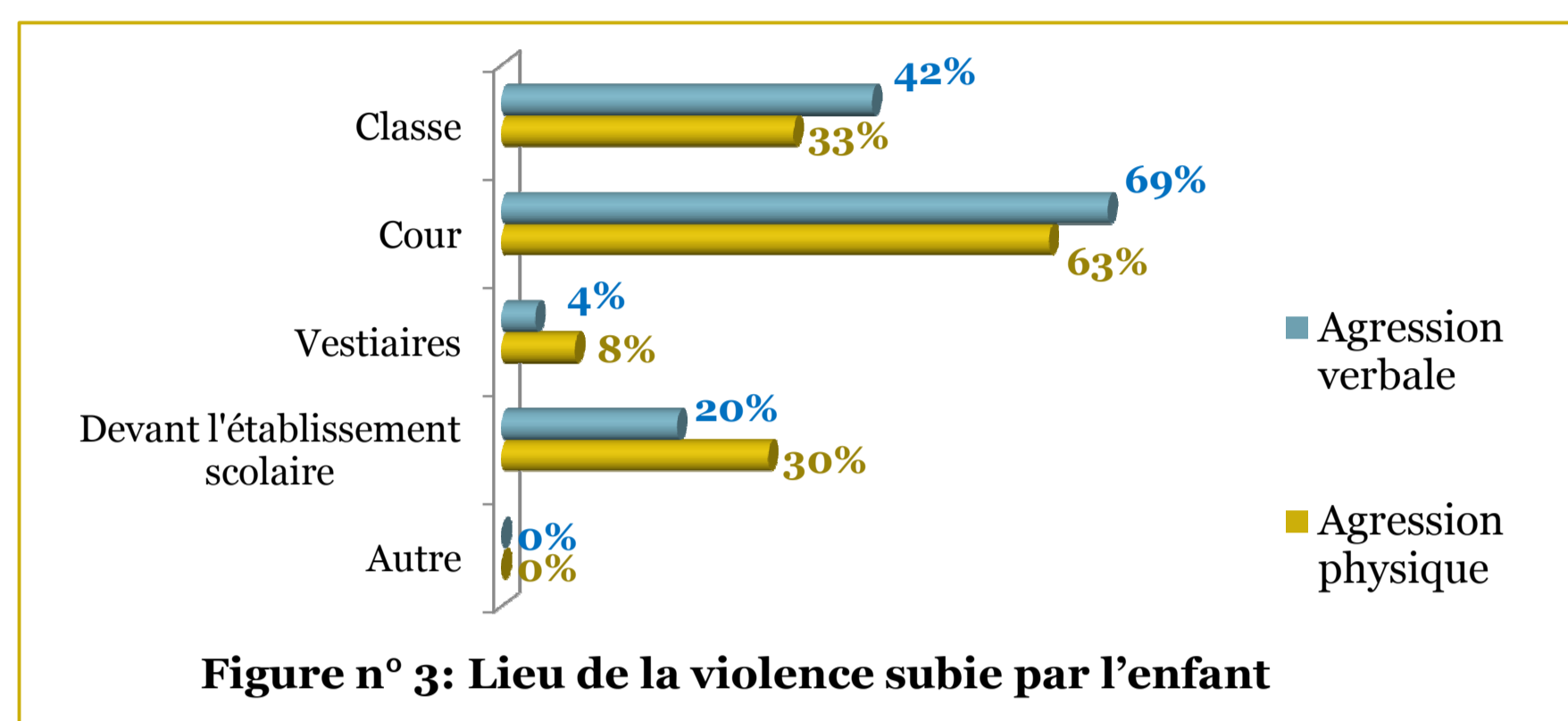


Figure n°3: Lieu de la violence subie par l'enfant

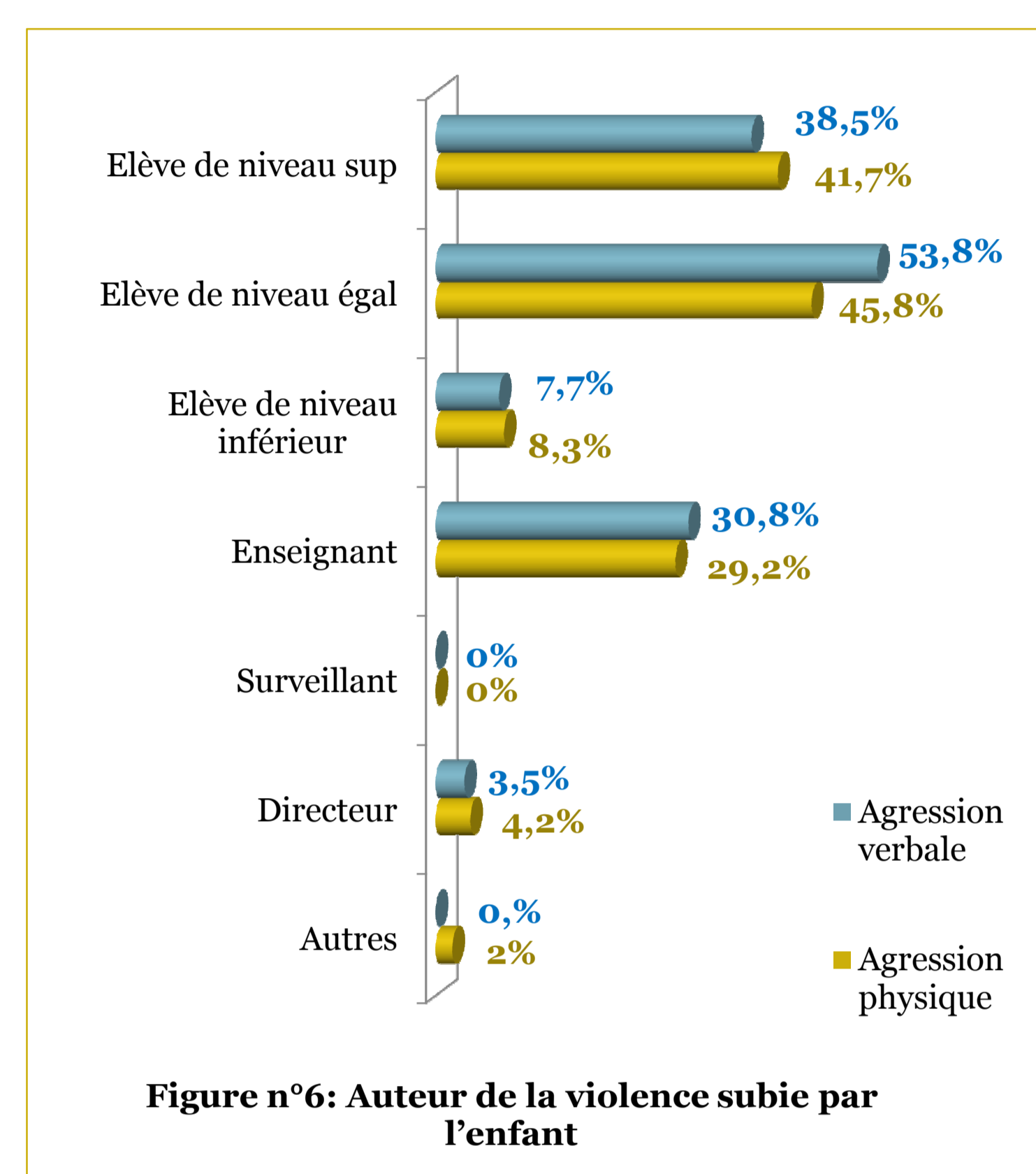


Figure n°6: Auteur de la violence subie par l'enfant

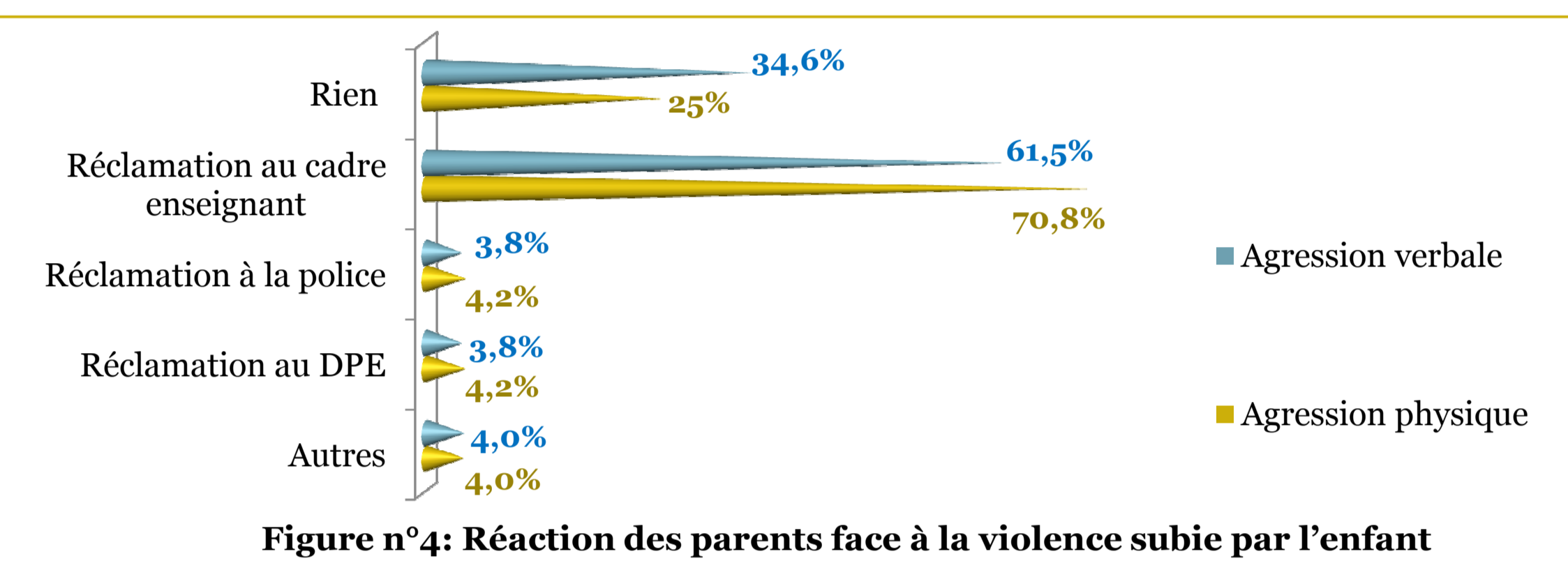


Figure n°4: Réaction des parents face à la violence subie par l'enfant

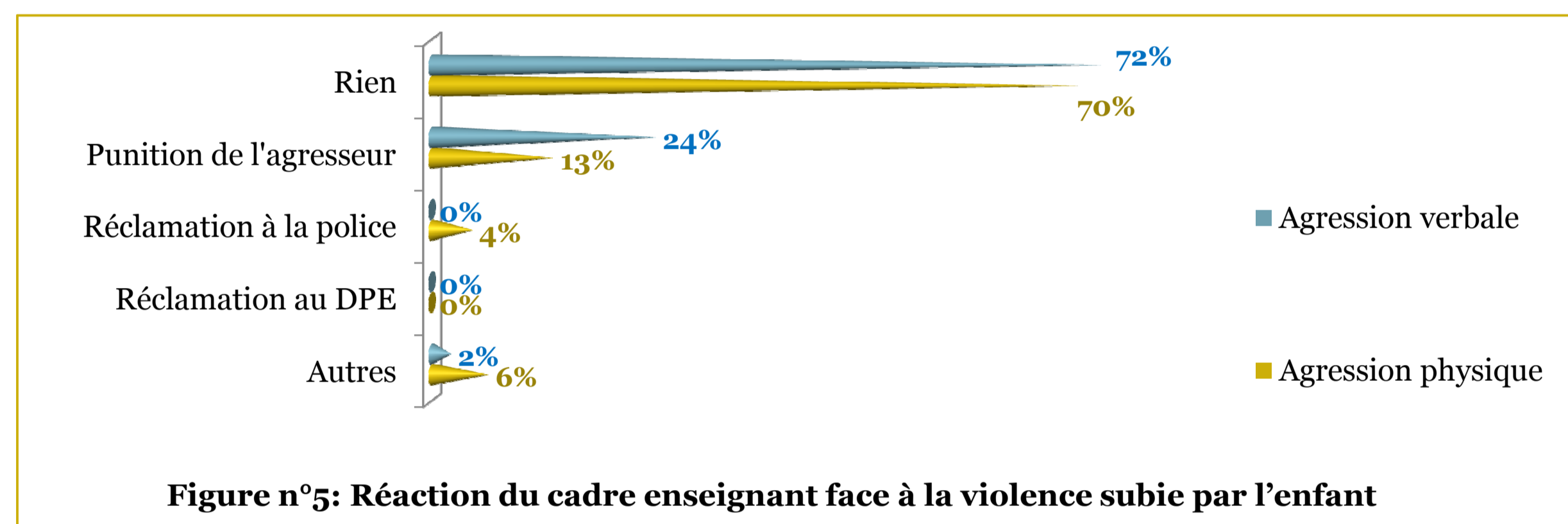


Figure n°5: Réaction du cadre enseignant face à la violence subie par l'enfant

Enfant auteur de violence en milieu scolaire:

Une violence commise par l'enfant en milieu scolaire n'était rapportée que dans 22% des cas. Les caractéristiques de cette violence étaient:

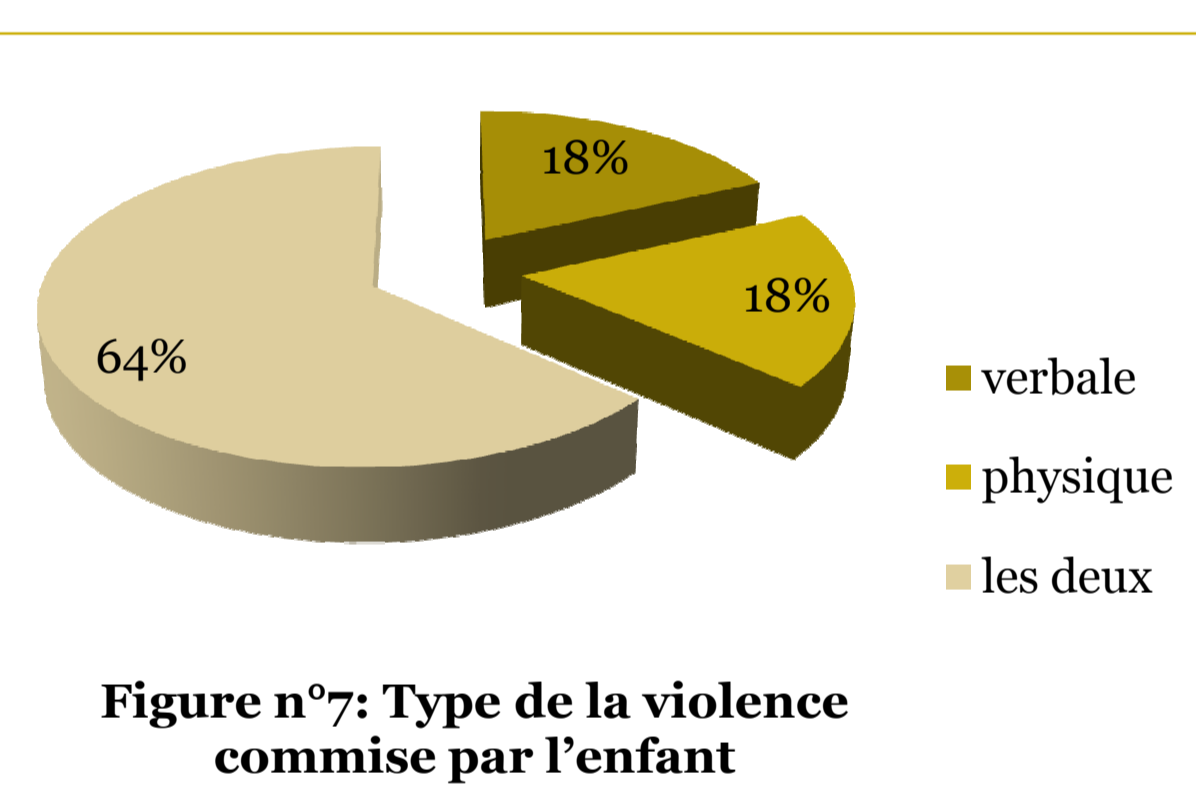


Figure n°7: Type de la violence commise par l'enfant

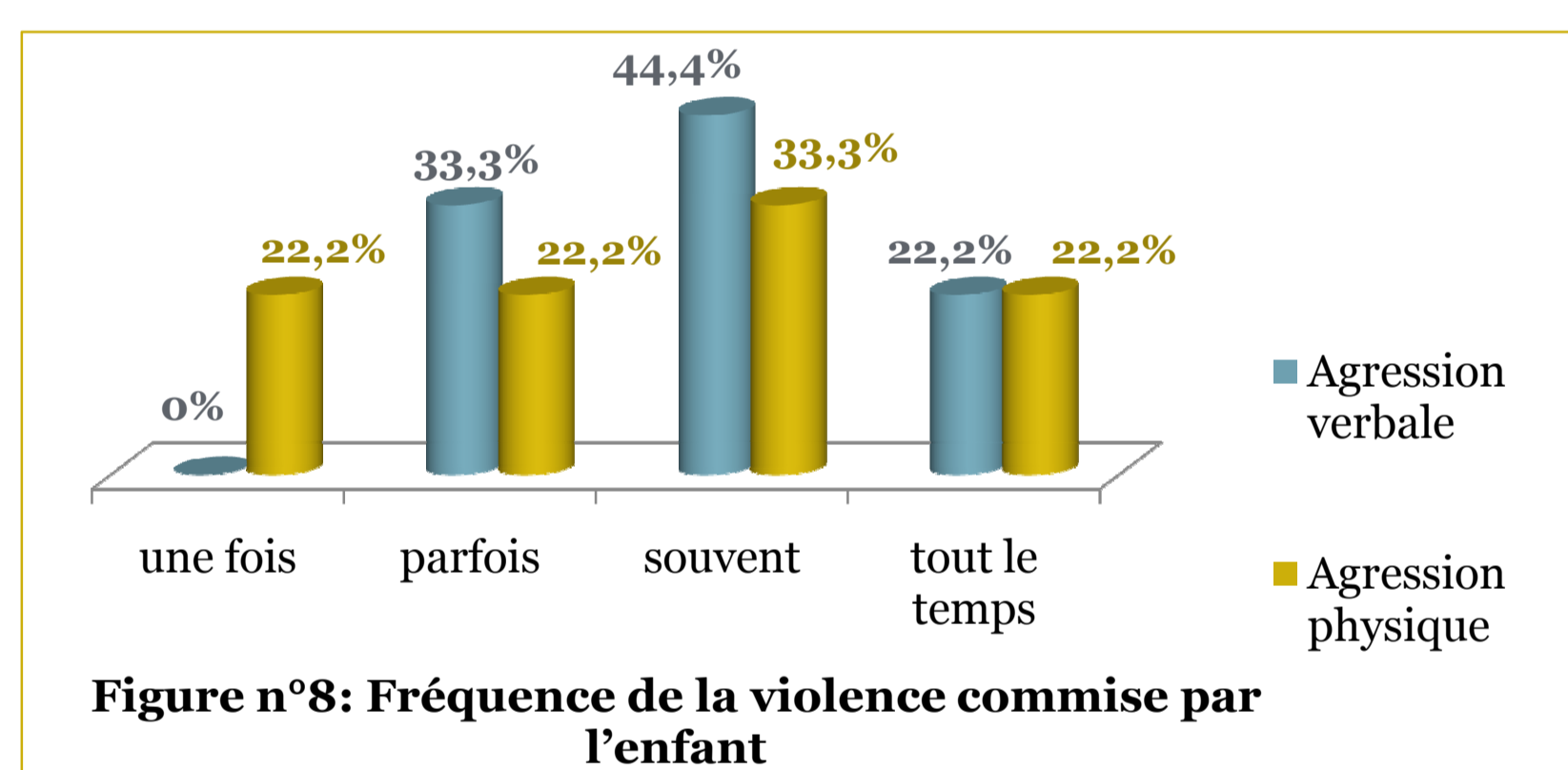


Figure n°8: Fréquence de la violence commise par l'enfant

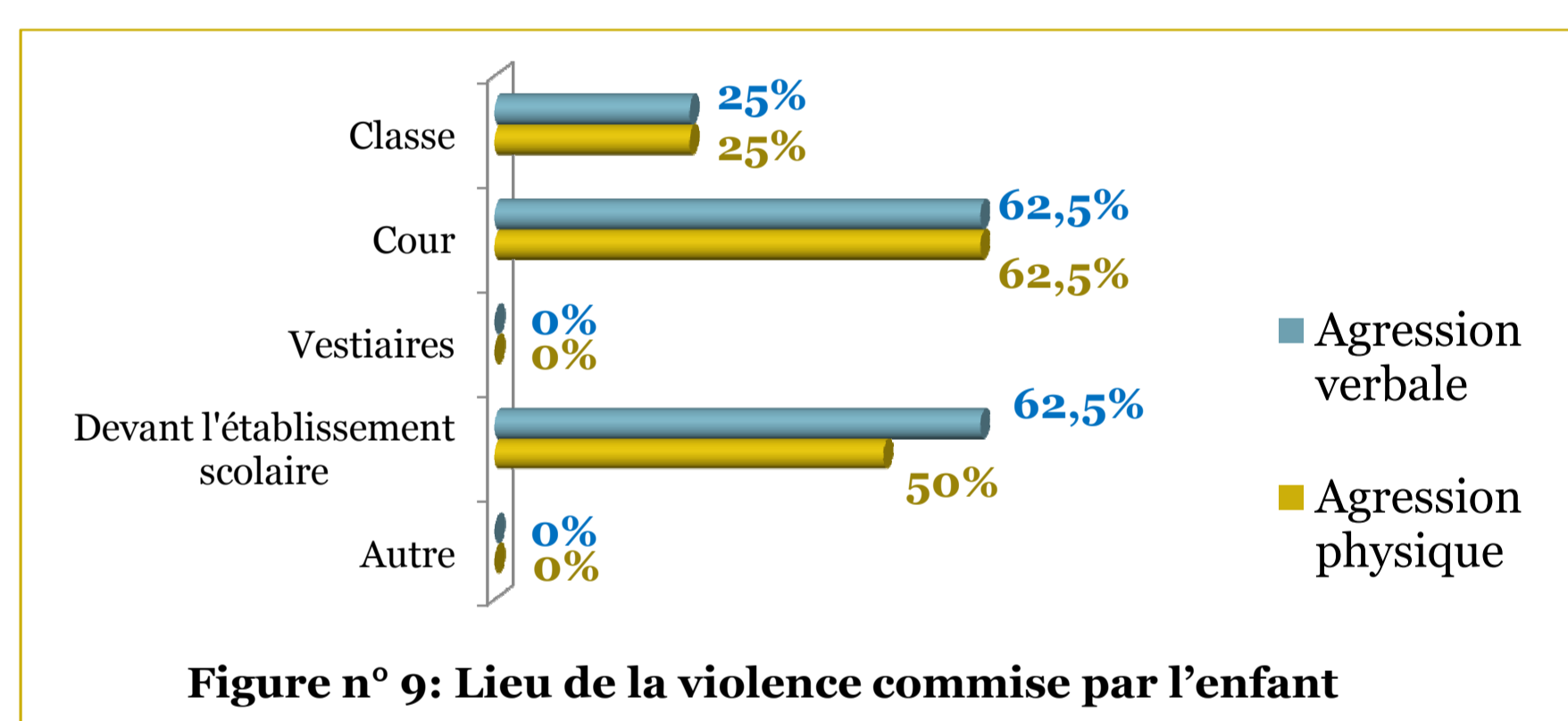


Figure n°9: Lieu de la violence commise par l'enfant

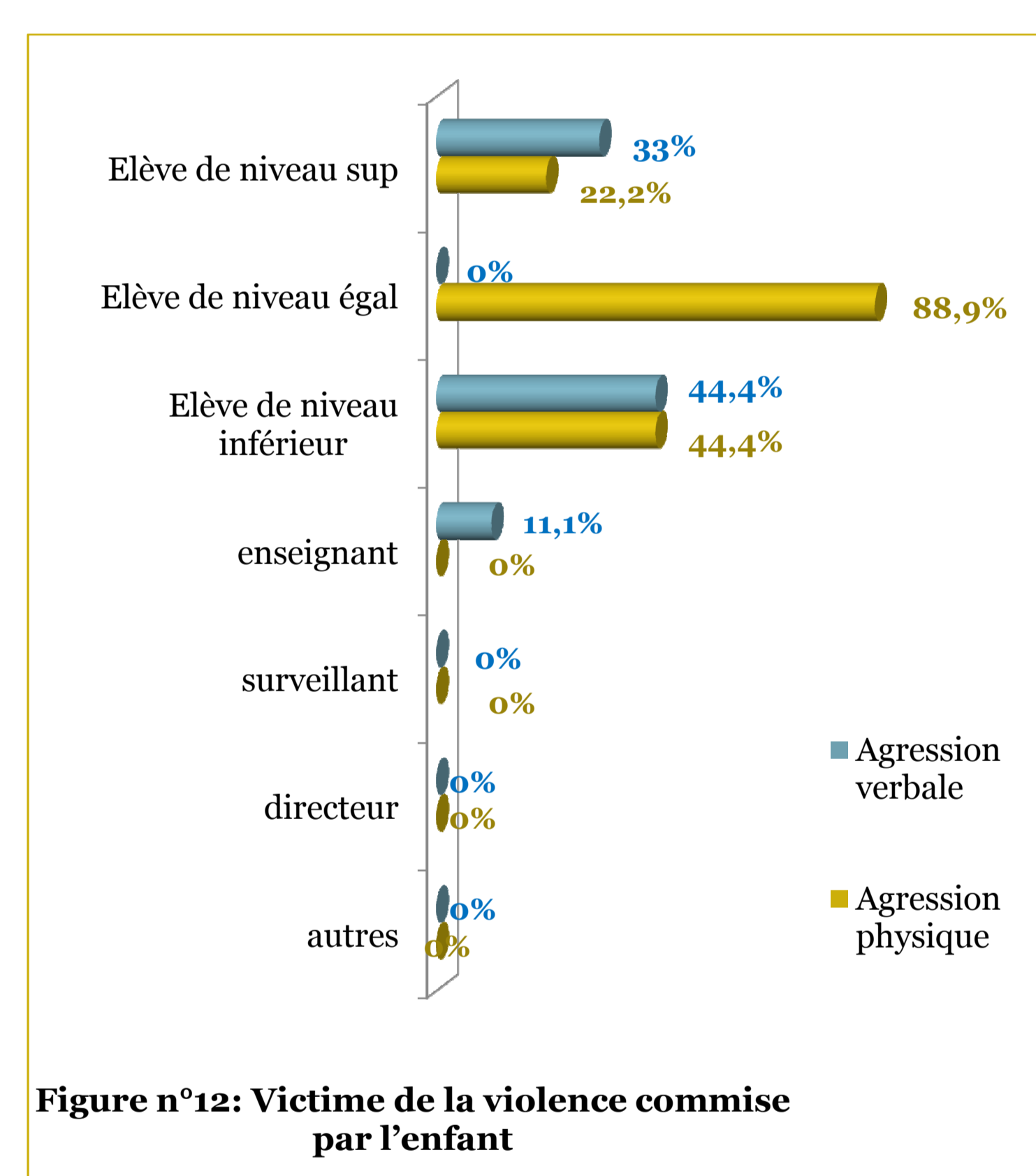


Figure n°12: Victime de la violence commise par l'enfant

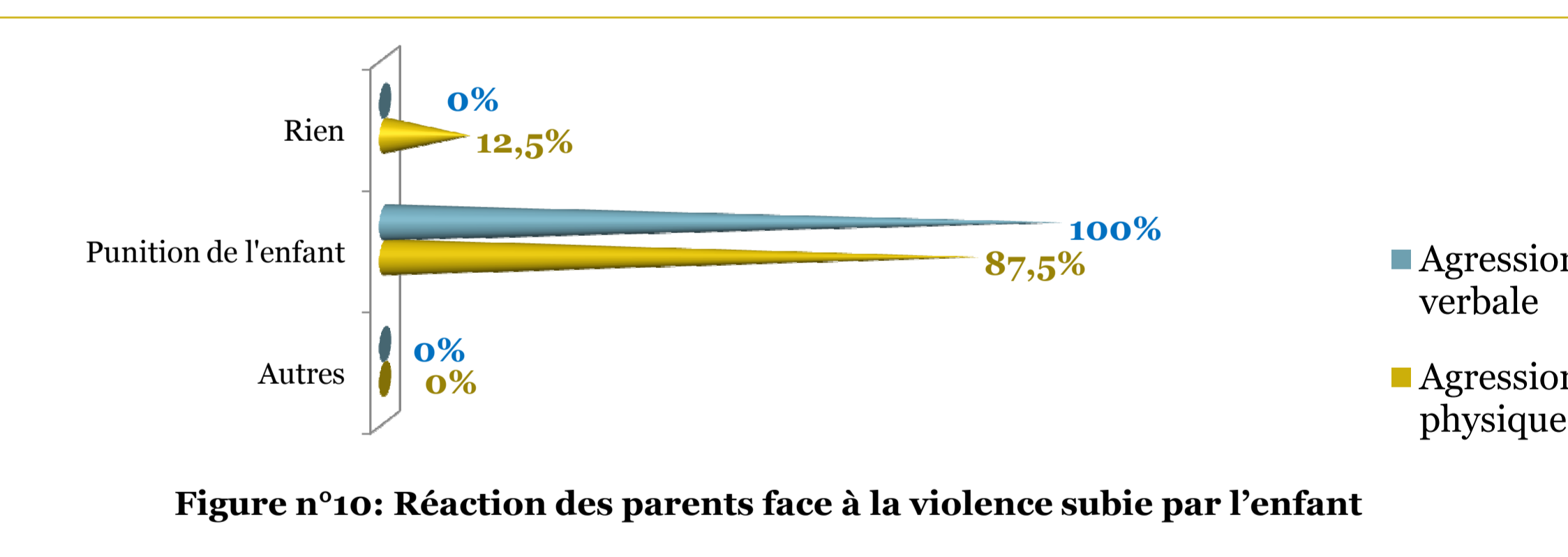


Figure n°10: Réaction des parents face à la violence commise par l'enfant

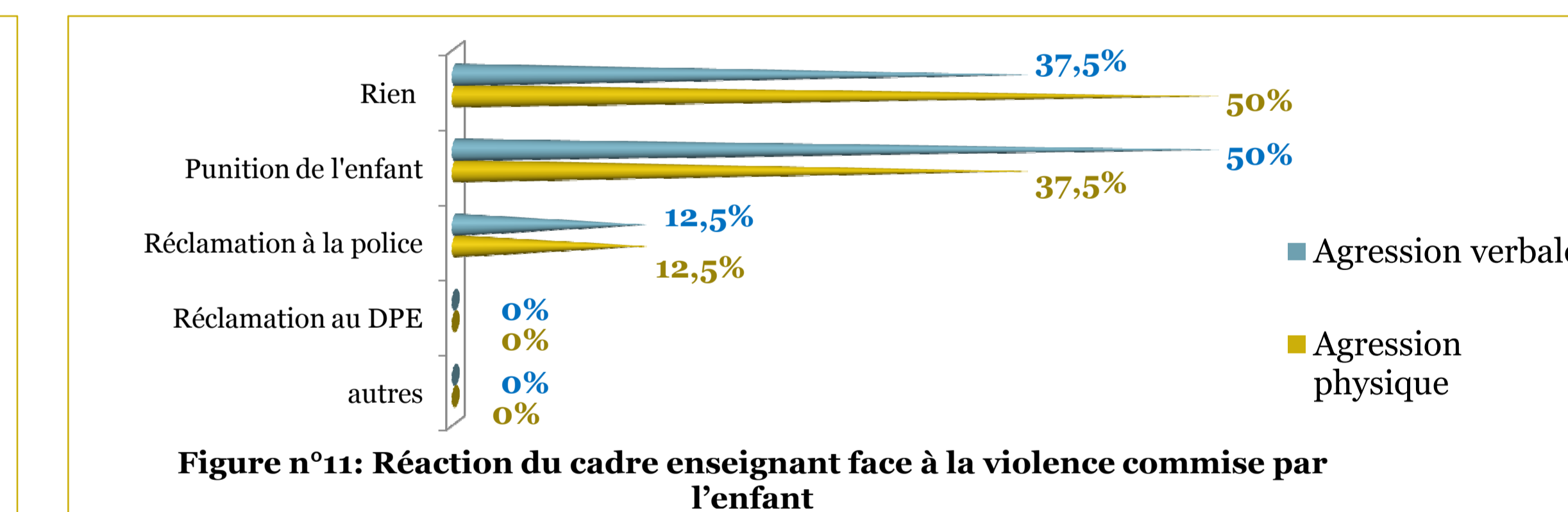


Figure n°11: Réaction du cadre enseignant face à la violence commise par l'enfant

Augmentation de la violence en milieu scolaire:

La majorité des parents (77,5%) ont remarqué une augmentation de la violence en milieu scolaire remontant essentiellement à une période de 1 à 3 ans d'après 42,3% d'entre eux.

Discussion

➤ Les parents ont rapportés un taux plus élevé de violence subie par leurs enfants que de violence commise par ces derniers. En effet, les études analysant ce phénomène ont révélé des profils particuliers et différents de l'auteur et de la victime de la violence en milieu scolaire [1-2]. Cependant, auteurs et victimes semblent souvent pris dans un «cercle de la violence» où il devient souvent impossible de distinguer l'auteur de la victime [3].

➤ Nous avons noté une violence à la fois verbale et physique dans la majorité des cas, se manifestant essentiellement entre les élèves. Ce résultat concorde avec une étude nationale antérieure ayant démontré une prédominance de la violence verbale et physique entre les élèves par rapport à la violence entre l'élève et les membres du corps éducatif, au sein des collèges et des lycées tunisiens [4]. En effet, les « corrections » subies par les élèves à l'école étaient pendant très longtemps acceptées voir tolérées dans notre société. Cependant, durant la dernière décennie, le changement de la mentalité tunisienne a fait que les parents ne tolèrent plus la violence perpétrée sur leurs enfants et que le législateur tunisien a émis la Loi d'orientation de l'éducation et de l'enseignement scolaire du 23 juillet 2002.

➤ Cette violence peut avoir lieu aussi bien au sein de l'école (classe et cour) que devant l'établissement scolaire. L'enfant victime de la violence serait plus vulnérable à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'école. Certains auteurs expliquent qu'il est difficile de maintenir une distinction stricte entre l'extérieur et l'intérieur de l'école [5]. Ils évoquent que les individus qui commettent des actes de violence sur des membres de la communauté scolaire à l'extérieur sont souvent d'anciens élèves en situation de chômage. Leur action est parfois directement motivée par une vengeance (après une exclusion récente), mais généralement par un dépit vis-à-vis d'une école qui ne leur a pas permis de s'insérer dans la société [5].

➤ Faire face à ce phénomène reste le plus souvent une affaire entre les parents et le cadre enseignant dans notre étude, en effet, les parents interrogés n'ont pas fait appel au délégué de la protection de l'enfance ni aux agents sociaux.

➤ L'attitude des adultes varie essentiellement entre la punition et l'absence de réaction. L'absence d'une stratégie nationale bien codifiée impliquant aussi bien la famille, l'établissement scolaire, que les spécialistes, les structures judiciaires et la société civile est remarquable. L'UNICEF recommande en plus la promotion d'une véritable participation de l'enfant dans l'école comme attitude à la fois préventive et curative du problème de la violence scolaire[6].

➤ En Tunisie, une augmentation des comportements violents en milieu scolaire a été noté avec un pourcentage total des élèves sanctionnés par rapport au nombre des élèves inscrits égal à 4,14% en 2000/2001 puis à 5,12% en 2001/2002 [4]. Les résultats de notre étude concordent avec ce constat, notamment en tenant compte qu'en Tunisie comme ailleurs, l'école n'est pas coupée du reste de la société, elle représente une bonne partie de la vie de l'enfant. La violence dans l'école pose la question plus générale de la violence sociale, économique et politique dans une société en pleine mutation post révolutionnaire.

Conclusion

La levée du tabou sur la violence en milieu scolaire a révélé l'ampleur de ce phénomène. Les parents des enfants scolarisés sont de plus en plus sensibles à ce sujet. Cependant nous estimons qu'une analyse pluridisciplinaire est nécessaire afin de dévoiler les différents facteurs responsables de l'existence de ce phénomène dans notre pays, mais aussi de son éventuelle accentuation.

Références

- [1] Yves Montoya, Hervé Benoit. Les violences à l'école. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation* - no 53 - 1er trimestre 2011
- [2] Katherine C. Pears et al. Early Elementary School Adjustment of Maltreated Children in Foster Care: The Roles of Inhibitory Control and Caregiver Involvement. *Child Dev.* 2010 ; 81(5): 1550-1564.
- [3] Geert CAPPELAERE. Violence in schools in the Middle East and North Africa Features, causes, intervention and prevention. Actes du Colloque international « Pour une école du dialogue et du respect » Tunis, 14 - 16 avril 2005
- [4] Abdelwaheb MAJHOUB et al. L'étude des comportements anti-vie scolaire en Tunisie. Actes du Colloque international « Pour une école du dialogue et du respect » Tunis, 14 - 16 avril 2005
- [5] Jean-Paul PAYET. Violence à l'école : un regard ethnographique sur l'école défavorisée à Tunis. *SPIRALE - Revue de Recherches en Éducation* - 2006 N° 37 (73-82)
- [6] Victor P. KARUNAN.L'UNICEF et la promotion d'une véritable participation de l'enfant dans l'école. Actes du Colloque international « Pour une école du dialogue et du respect » Tunis, 14 - 16 avril 2005